

## PROGRAMME DE FORMATION

REF : HE.IM.02

## Les Fondamentaux du Droit de l'Urbanisme et de l'Immobilier

Durée	2 jour(s) — 14 heures
Tarif	600 € HT / personne
Effectif	1 à 10 participants
Modalité	Présentiel
Niveau requis	Intermédiaire
Délai d'accès	2 semaines
Lieu	Bordeaux, Libourne ou en INTRA dans vos locaux
Formateur	Intervenant expert — Expert en droit immobilier et urbanisme

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les cadres juridiques de la propriété immobilière
- Connaître les obligations de la vente (vices cachés, dol, livraison conforme)
- Maîtriser les règles d'urbanisme liées à la construction
- Comprendre les autorisations de travaux et le permis de construire

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

## Jour 1 : Droit de l'immobilier

## Propriété et transactions immobilières

- Définition de la propriété privée (exclusif et ses limites, démembrement)
- Les modes de transmission de la propriété immobilière (vente, VEFA, vente à terme, succession)
- Les obligations particulières de la vente (vices cachés, livraison conforme, dol)
- Les locations (baux commerciaux, baux habitation, baux professionnels)
- La copropriété (ordre public et parties communes/privatives)
- Les relations avec le voisinage (troubles anormaux et servitudes)

## Règles d'urbanisme et autorisations

- Rappels sur les principales règles d'urbanisme liées à la construction
- Hauteur, distances, vues, murs de clôture, végétaux, ensoleillement
- Les documents d'urbanisme POS/PLU
- Les déclarations de travaux : travaux, agrandissement, aménagement
- Le permis de construire
- Contrôles administratifs et conformité des travaux

## Jour 2 : Droit de l'urbanisme

## Règles d'urbanisme et autorisations

- Rappels sur les principales règles d'urbanisme liées à la construction
- Hauteur, distances, vues, murs de clôture, végétaux, ensoleillement
- Les documents d'urbanisme POS/PLU
- Les déclarations de travaux : travaux, agrandissement, aménagement
- Le permis de construire
- Contrôles administratifs et conformité des travaux

## PUBLIC CIBLE &amp; PRÉREQUIS

## Public visé :

- Titulaires de la carte professionnelle immobilier
- Négociateurs salariés ou indépendants
- Professionnels de l'immobilier soumis au décret 2016-173

## Prérequis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

## Supports :

- ✓ Support PDF de formation complet remis à chaque participant

## Matériel :

- ✓ Vidéoprojecteur

- ✓ Documentation juridique

#### Méthodes :

- ✓ Études de cas pratiques
- ✓ Analyse de jurisprudences récentes

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Avant la formation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Convocation avec programme détaillé

#### Pendant la formation :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation continue par QCM

#### Après la formation :

- Attestation de formation délivrée en fin de session
- Questionnaire de satisfaction à chaud

## INDICATEURS DE QUALITÉ

**10+**

STAGIAIRES FORMÉS

**9.1/10**

TAUX DE SATISFACTION

**100%**

TAUX DE RÉUSSITE

**2026**

DERNIÈRE MISE À JOUR

## ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour adapter les conditions d'accueil et d'accès.